



EPR2
Penly

Visite HCTISN

Lundi 28 septembre 2026

Fiche d'identité EPR2 Penly

La paire d'EPR2 Penly produira chaque année l'équivalent de 100% de la consommation électrique (2021) de la région Normandie.



CHIFFRES CLES EMPLOI

Environ 8 500 recrutements locaux sur les 10 prochaines années

+ de 100 métiers différents

+ de 10 000 salariés au pic d'activité

CHIFFRES CLES CHANTIER

+ 20 000 tonnes de charpentes métalliques

+ de 2,25 millions de tonnes de granulat

+ de 171 000 tonnes de ferrailage



CALENDRIER PREVISIONNEL

(sous réserve des autorisations)

À partir de l'été **2024**
lancement des travaux préparatoires

2029
Premier béton de Penly 3

2030
Premier béton de Penly 4

Horizon 2038
Mise en service de Penly 3

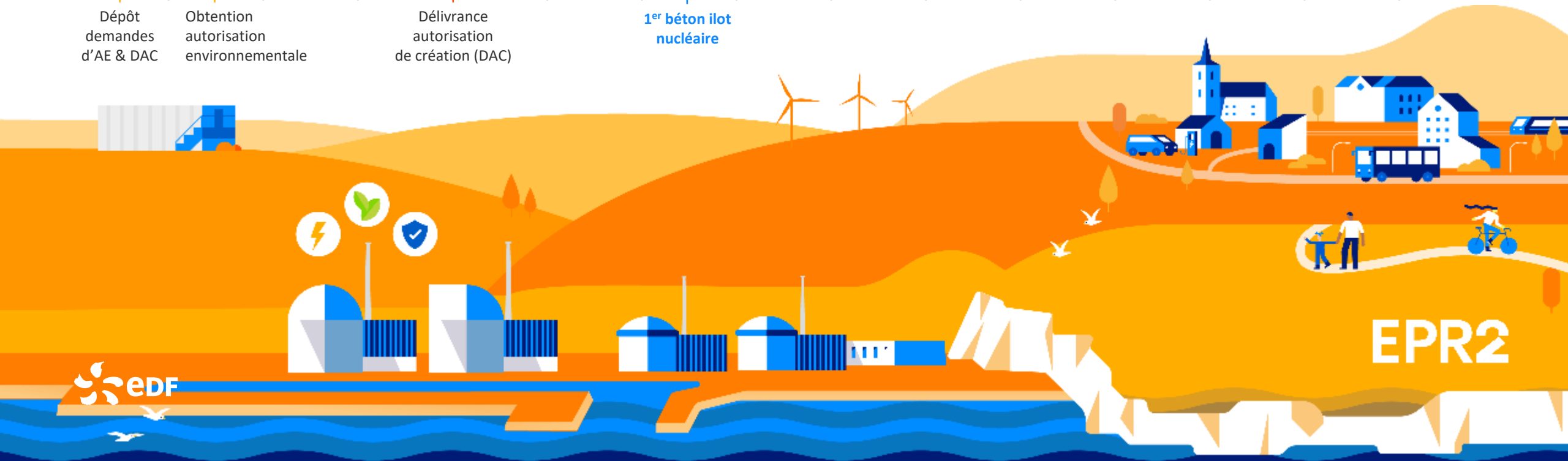
Pour au moins 60 ans
Période d'exploitation



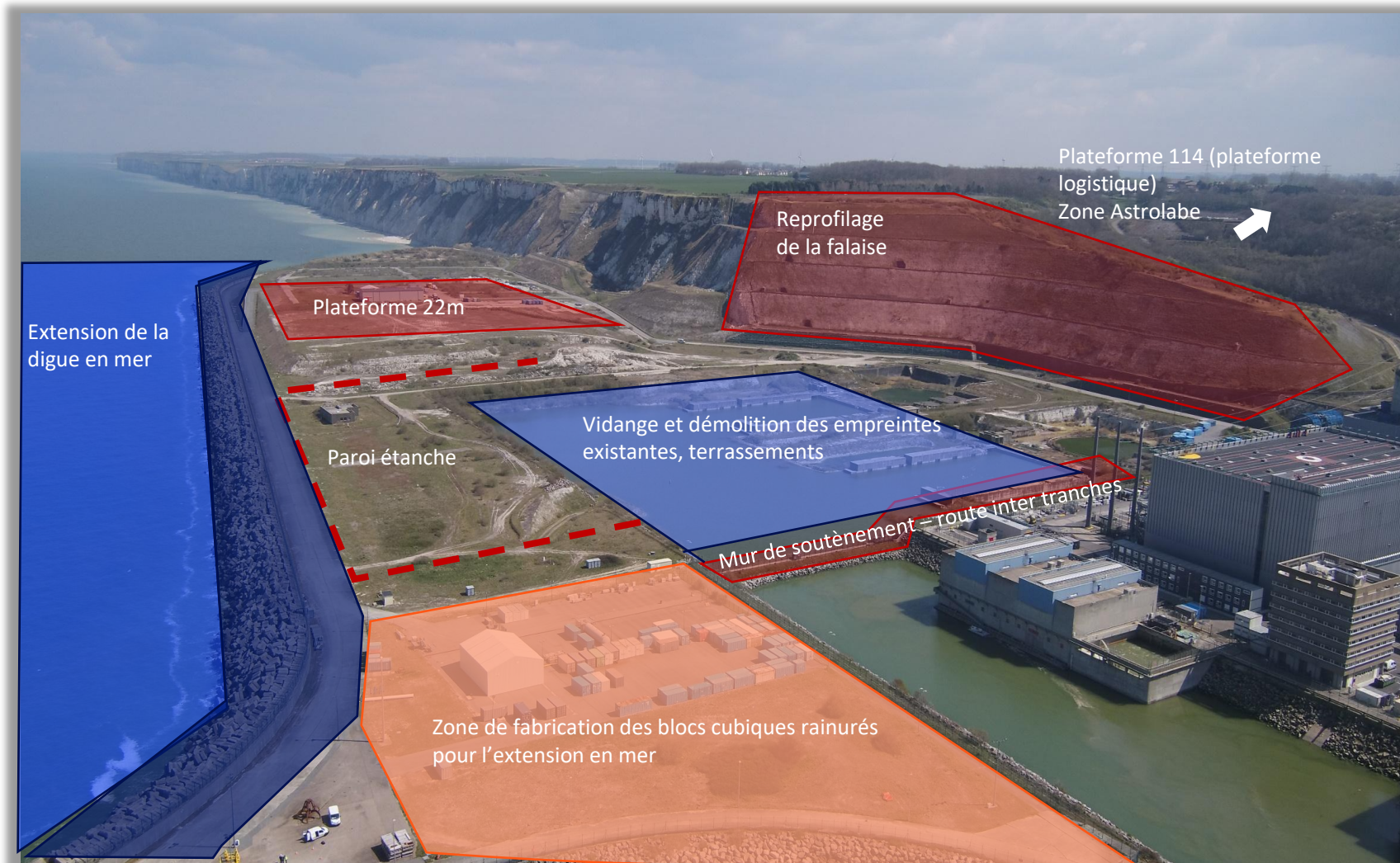


Planning

Calendrier prévisionnel de la construction



Travaux préparatoires



Reprofilage de la falaise

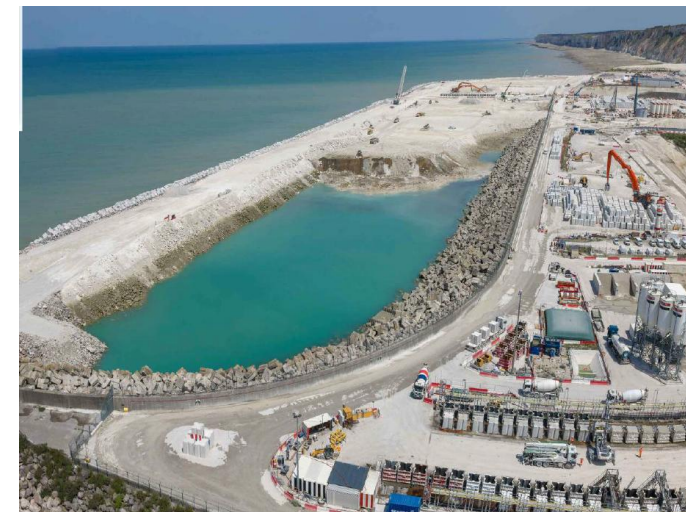


+ 2 millions de m³ de craie retirés

Extension de la plateforme en mer



+ 14 000 blocs cubiques rainurés produits
Fin de remplissage du casier n° 3
Construction du mur chasse-mer



Bloc usine

- Terrassement de l'îlot conventionnel et des installations auxiliaires.
- Route périphérique entre EPR2 et CNPE.
- Début de construction de la première galerie entre EPR2 et CNPE.



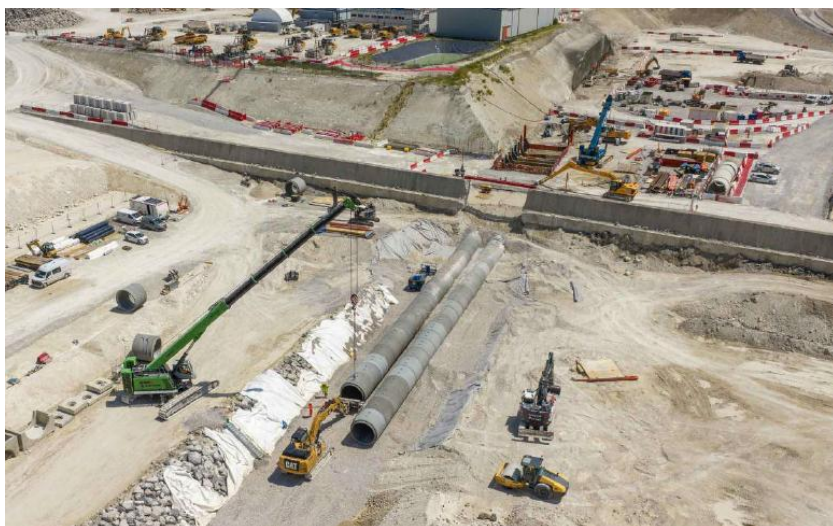
Infrastructures



Plateforme 114 – zone logistique



Centrale à béton



Gestion de l'eau pluviale
(bassins de rétention, tuyauteries)



Maquette – BOP



Station
service

Infrastructures



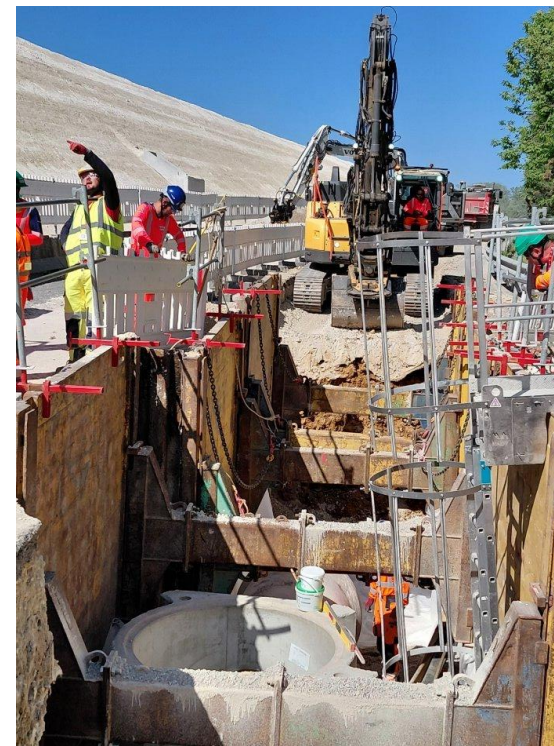
Chantier école soudage tuyauterie



Mise en service du poste électrique



Installation de bases vies



Création de routes et pose de réseaux

The background features a vibrant orange field. In the upper left, a large yellow semi-circle is partially visible. Below it, a smaller orange circle is positioned. A blue geometric shape, resembling a stylized mountain or a large arrow pointing right, is situated in the lower left. This shape is composed of a dark blue base and a lighter blue upper section. A white rectangular box is placed on the right side of the image, containing the word 'Environnement' in orange text.

Environnement

Autorisation environnementale

Décret d'autorisation environnementale
n°2024-505

Prescrit des mesures :

- . Evitement
- . Réduction
- . Compensation
- . Accompagnement
- . Suivi



Vers un gain net de biodiversité

13 sites de compensation
dans un rayon de 20 km
autour du site EPR2 Penly
soit **70** hectares de travaux
de restauration
de la biodiversité

Des sites sélectionnés en collaboration avec des acteurs locaux pour :

- compenser la flore et la faune
- maintenir une mosaïque d'habitats caractéristiques des milieux impactés

Les milieux impactés

Prairies calcicoles,
pelouses calcaires,
friches calcicoles,
fourrés mésophiles,
zone humide...

Exemples de travaux réalisés :

Création de mares,
haies et parc de
contention

Traitement des déchets
et espèces exotiques
envahissantes

Aménagements
pour pâturage

Aménagements
de zone humide,
mares et lagunes...

Exemple de mesures d'évitement - de réduction- d'accompagnement de site

- Prise en compte du calendrier des espèces pour réaliser le phasage des travaux et les premières interventions
- Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes avant les premiers terrassements
- Conservation d'une zone de biodiversité au cœur du projet : clôture de cette zone et installation de signalisation
- Installation d'hibernaculum : **74 andains et pierriers** en lisière de zone biodiversité
- Déplacement d'espèces floristiques protégées ou patrimoniales
- Préservation des chiroptères (chauve-souris)
- Sauvetage de plus de **1 200 amphibiens** et déplacement vers des sites de compensation



Suivre l'actualité du chantier >> <https://epr2-penly.edf.fr/>



Les infrastructures en construction



Un projet respectueux de l'environnement

La conception du projet EPR2 à Penly suit la démarche « éviter-réduire-compenser », dont l'objectif est d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être évitées, puis de compenser les impacts résiduels.

Un plan de respect de l'environnement est également appliqué sur le site, articulé autour de 25 exigences, notamment en matière de pollution, d'émissions sonores, de respect de la faune et de la flore.



Avant votre visite

Il est OBLIGATOIRE de :

- **Porter les équipements de protection individuelle** : gilet de sécurité, casque, lunettes de protection, chaussures de sécurité, gants
- **Respecter les chemins de circulation** indiqués par votre accompagnateur
- **Suivre les consignes de sécurité** que vous indiquera votre accompagnateur

Il est INTERDIT de :

- **Photographier ou filmer**, sur l'ensemble du site



An abstract graphic composed of white outlines on a blue background. It features a semi-circle at the top left, a smaller semi-circle below it, and a large triangle that overlaps with a rectangle at the bottom left.

Merci !